



Conférence de presse du Conseil d'Etat

Crise sanitaire COVID-19

1^{er} mai 2020

Nuria Gorrite

Présidente du Conseil d'Etat

Cheffe du Département des infrastructures et des ressources humaines

Cesla Amarelle

Cheffe du Département de la formation, de la jeunesse et de la culture

DFJC

Retour à l'école obligatoire dans un cadre sécurisé

- **Modalités de réouverture des écoles dès le 11 mai**
- Rentrée par demi-classe un jour sur deux, reprise progressive et maintien du service d'accueil scolaire (SAS)
- Mesures de protection pour assurer la santé et la sécurité des élèves, des enseignants et de leurs proches
- Conditions de promotion, d'orientation et de certification assouplies en faveur des élèves pour assurer l'égalité des chances

DFJC

État des lieux pour l'école postobligatoire

- **Calendrier pour le secondaire II**
 - Enseignement à distance jusqu'au 8 juin
- **Procédures de qualification : ce qui est décidé**
- Formation professionnelle
 - Annulation des examens théoriques pour toutes les professions
 - Les examens qui ne peuvent se tenir en présentiel pour cause de santé publique sont remplacés par des évaluations

DFJC

État des lieux pour l'école postobligatoire

- **Procédures de qualification : ce qui est décidé**
- Formation gymnasiale – école de maturité
 - Suppression des oraux
 - Le canton de Vaud n'organisera pas d'examens écrits
 - Maturité obtenue sur la base des résultats à l'année, modalités en cours d'élaboration
 - Examens possibles pour les élèves en échec en août

DFJC

État des lieux pour l'école postobligatoire

- **Procédures de qualification : ce qui est décidé**
- Maturité professionnelle
 - Annulation de tous les examens à venir
 - Promotion sur la base des notes « école » et des examens déjà accomplis dans leur intégralité
 - Possibilité de passer des examens en août pour les élèves en échec

DFJC

État des lieux pour l'école postobligatoire

- **Procédures de qualification : ce qui reste à décider**
- École de culture générale (ECG) et Maturités spécialisées: attente d'une décision intercantonale
- Critères de promotion: tous les critères de promotion d'une année à l'autre pour toutes les voies de formation et procédures de qualification spécifique seront connus la semaine prochaine
- Conditions sanitaires de la rentrée au secondaire II sont encore inconnues.

Philippe Leuba

Chef du Département de l'économie de l'innovation et du sport

Soutien aux start-up et scale-up

- **Rappel :**
 - Décision du 17.04.2020 d'allouer à la FIT CHF 20 millions pour des prêts directs
 - Annonce d'une mesure complémentaire pour les start-up du Conseil fédéral le 22.04.2020
 - ▶ Adaptation du dispositif cantonal à la mesure fédérale

Mécanisme de soutien :

- Crédits transitoires octroyés par les banques avec une garantie à 100% couverte par les pouvoirs publics (65% Confédération et 35% Cantons)
- Calcul du montant déterminant : 1/3 des coûts d'exploitation 2019 (ou 2018), maximum CHF 1 million
- Entreprises créées après le 1.1.2010 (maximum 10 ans)
- Difficultés financières démontrées (en lien avec la pandémie du COVID-19)
- Siège dans le Canton de Vaud
- Modèles d'affaires basé sur la science/technologie, innovant et évolutif
- Dépôt des demandes sur le portail EasyGov **dès le 7 mai** :
<https://covid19.easygov.swiss/fuer-startups/>

Soutien aux start-up et scale-up

Procédure d'octroi des soutiens:

01.05.2020

info.spei@vd.ch
vd.ch/coronavirus-economie

SOUTIEN AUX START-UP/SCALE-UP

Résumé de la procédure :



CONDITIONS

Critères d'éligibilité
Difficultés financières évidentes

Siège
dans le canton de Vaud

Entité créée
après le 01.01.2010

Modèle d'affaires basé sur
la science/technologie,
«scalable» et innovant

Max. 1/3 des frais courants
(2018 ou 2019)
ou jusqu'à CHF 1 mio



SOUSSION

Dépôt
de la demande
via le [portail EasyGov](#)

Délais
dès le 7 mai
jusqu'au 30 août 2020



EVALUATION

Analyse
des dossiers
(en principe 3-5 jours)

Critères
Impact COVID-19
Caractère innovant
Potentiel économique
Capacité de remboursement
Cohérence générale



NOTIFICATION

Confirmation
de la garantie à 100%
par les pouvoirs publics
(Confédération - Vaud)



FINANCEMENT

Prise de contact
avec la banque
de votre choix
(pour autant
qu'elle soutienne
cette mesure)

Traité par

easygov

Traité par



Traité par

**CAUTIONNEMENT
ROMAND**



Contrôles: état des lieux

Philippe Leuba, conseiller d'Etat, chef du DEIS

Vendredi 1^{er} mai 2020

Contrôles: état des lieux (depuis le 23 mars)

- **Contrôles COVID hors chantiers (industrie et autres domaines)**
 - SDE: 448 contrôles (dont 56 entre le 27 et le 30 avril dans les domaines coiffeurs, ongleries, salons de beauté)
 - ITL (Inspection du travail de Lausanne) : 238 contrôles
 - SUVA: 86 contrôles
 - **TOTAL : 772 CONTRÔLES tous domaines hors chantiers**

Contrôles: état des lieux (depuis le 23 mars)

- **Contrôles COVID chantiers**
- Contrôle des chantiers (CCC) : 701 contrôles
- SUVA : 477
- **TOTAL : 1178 CONTRÔLES dans les chantiers**
- ***Décisions de fermeture des chantiers :***
- *22 décisions de fermeture de chantiers ont été prononcées. Sur ce nombre, 11 demandes de reconsidération ont été déposées dont 4 sont encore en cours*

Nombre de contrôles - tous secteurs confondus = 1950

Contrôles: état des lieux (depuis le 23 mars)

Task force police du commerce (protection du *consommateur*: respect des règles de distanciation, hygiène des mains, marquages, etc.)

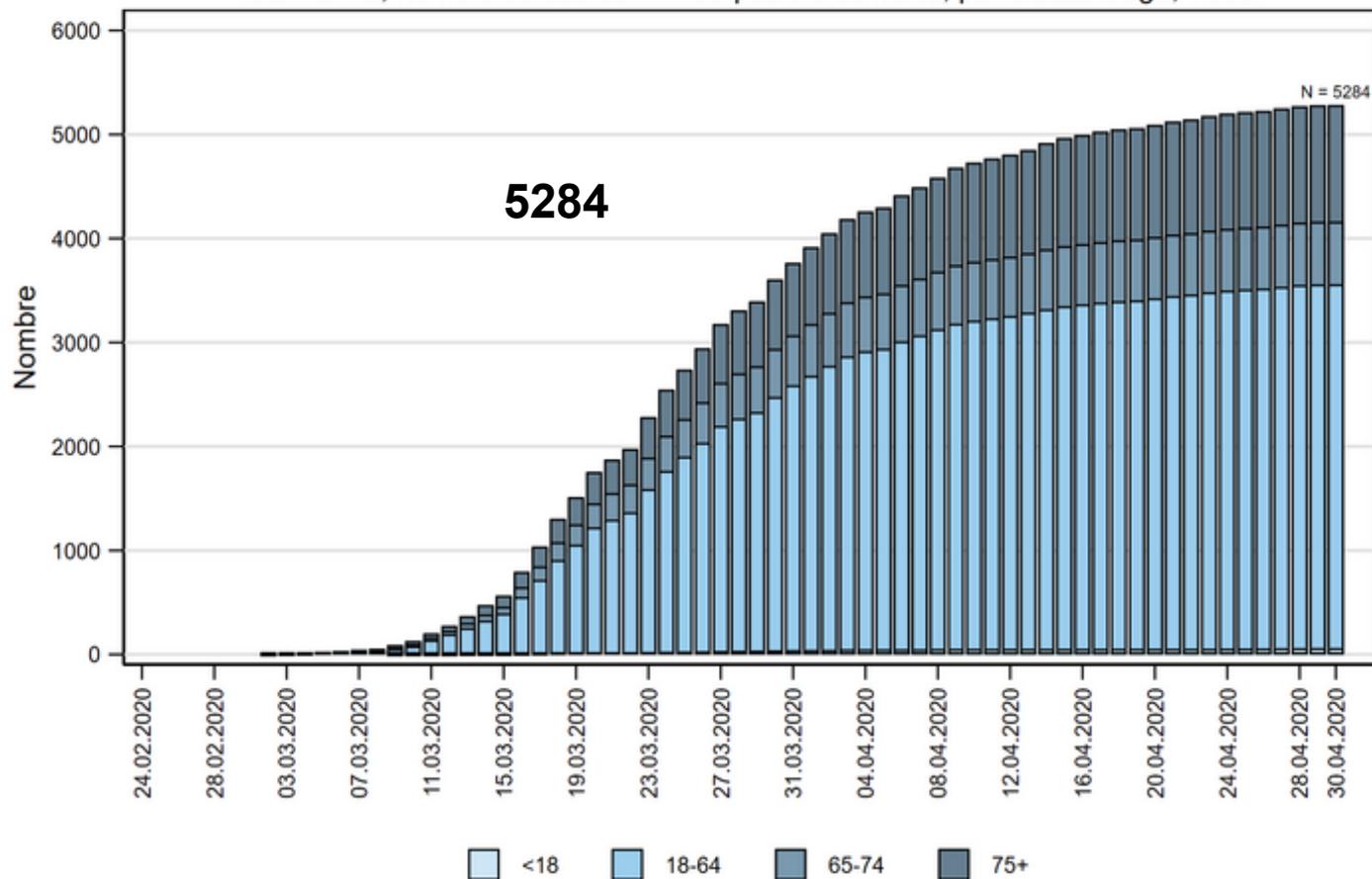
- **2179 contrôles**
- **14 dénonciations au Ministère public**

COVID-19 données épidémiologiques

Dr Karim Boubaker

Médecin cantonal

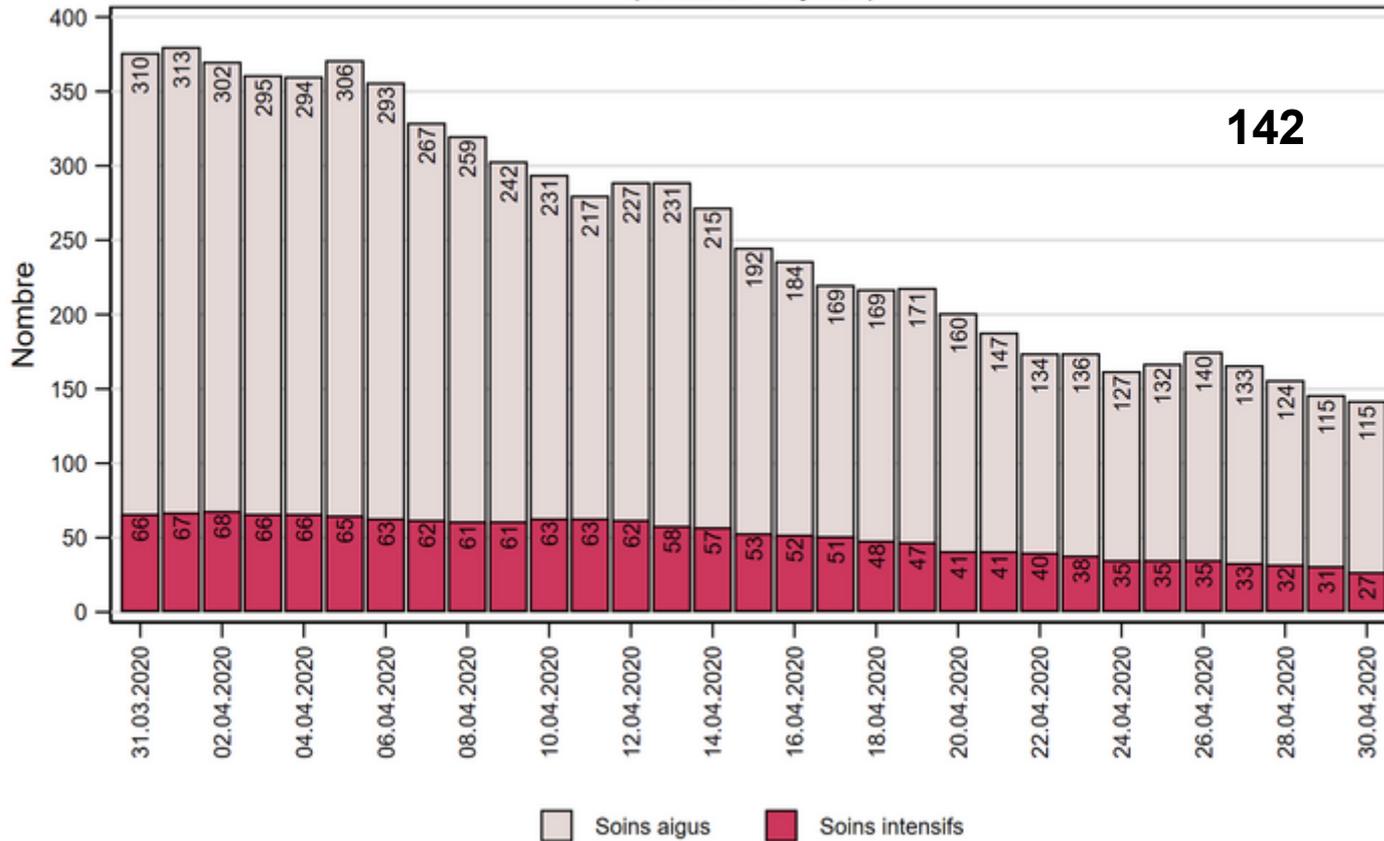
COVID-19, nombre de cas confirmés positifs cumulés, par classe d'âge, Vaud



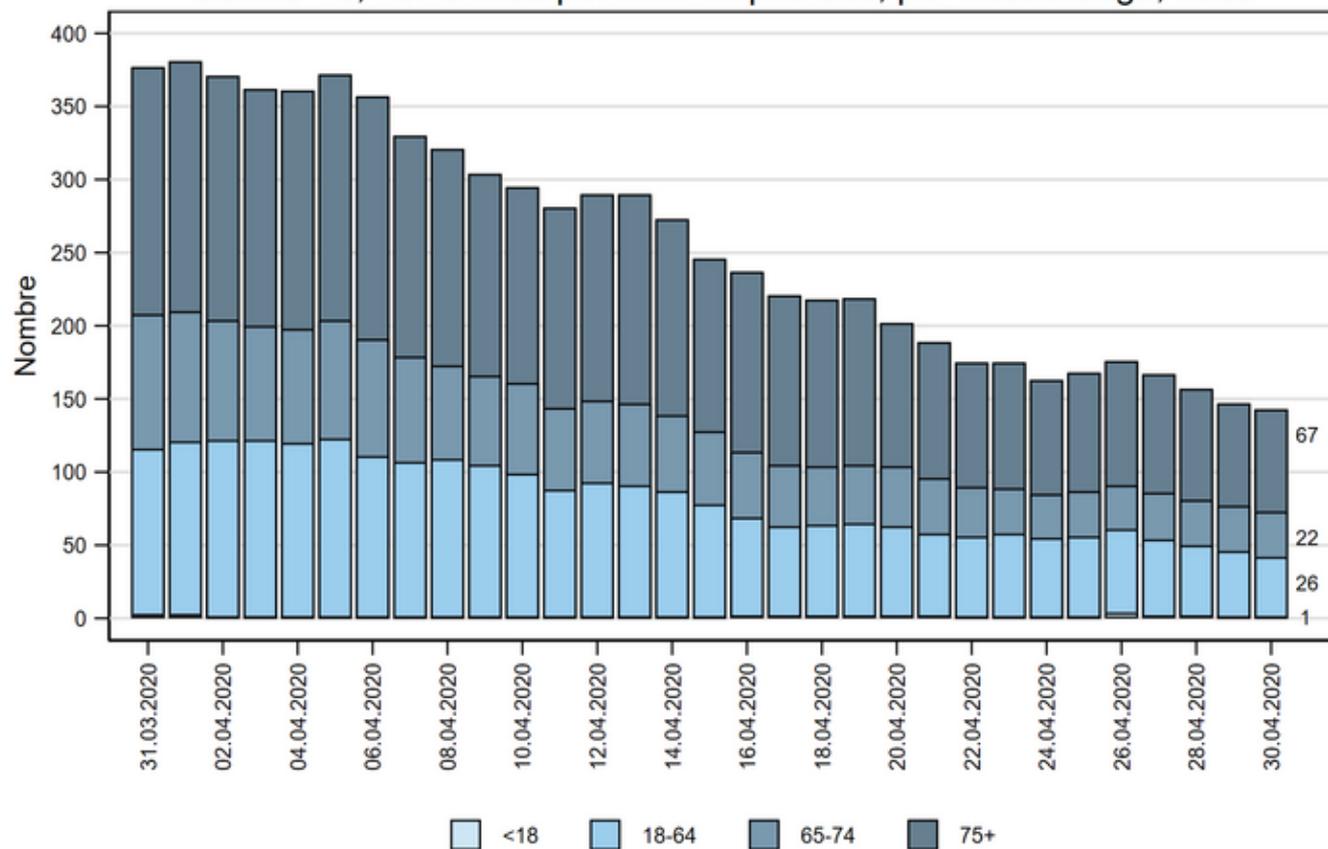
COVID-19, Évolution des cas positifs au COVID-19, Vaud

Date	Hospitalisation en cours	Dont soins intensifs	Décès	Nombre total de cas confirmés positifs
30.04.2020	142	27	377	5284
29.04.2020	146	31	376	5283
28.04.2020	156	32	375	5273
27.04.2020	166	33	370	5252
26.04.2020	175	35	366	5228
25.04.2020	167	35	363	5216
24.04.2020	162	35	353	5203
23.04.2020	174	38	350	5180
22.04.2020	174	40	340	5147
21.04.2020	188	41	335	5126
20.04.2020	201	41	327	5094
19.04.2020	218	47	316	5062
18.04.2020	217	48	311	5051
17.04.2020	220	51	303	5029
16.04.2020	236	52	297	4997
15.04.2020	245	53	284	4968
14.04.2020	272	57	267	4919
13.04.2020	289	58	257	4852
12.04.2020	289	62	251	4808

COVID-19, nombre de patients hospitalisés, par type de soins, Vaud (Derniers 30 jours)

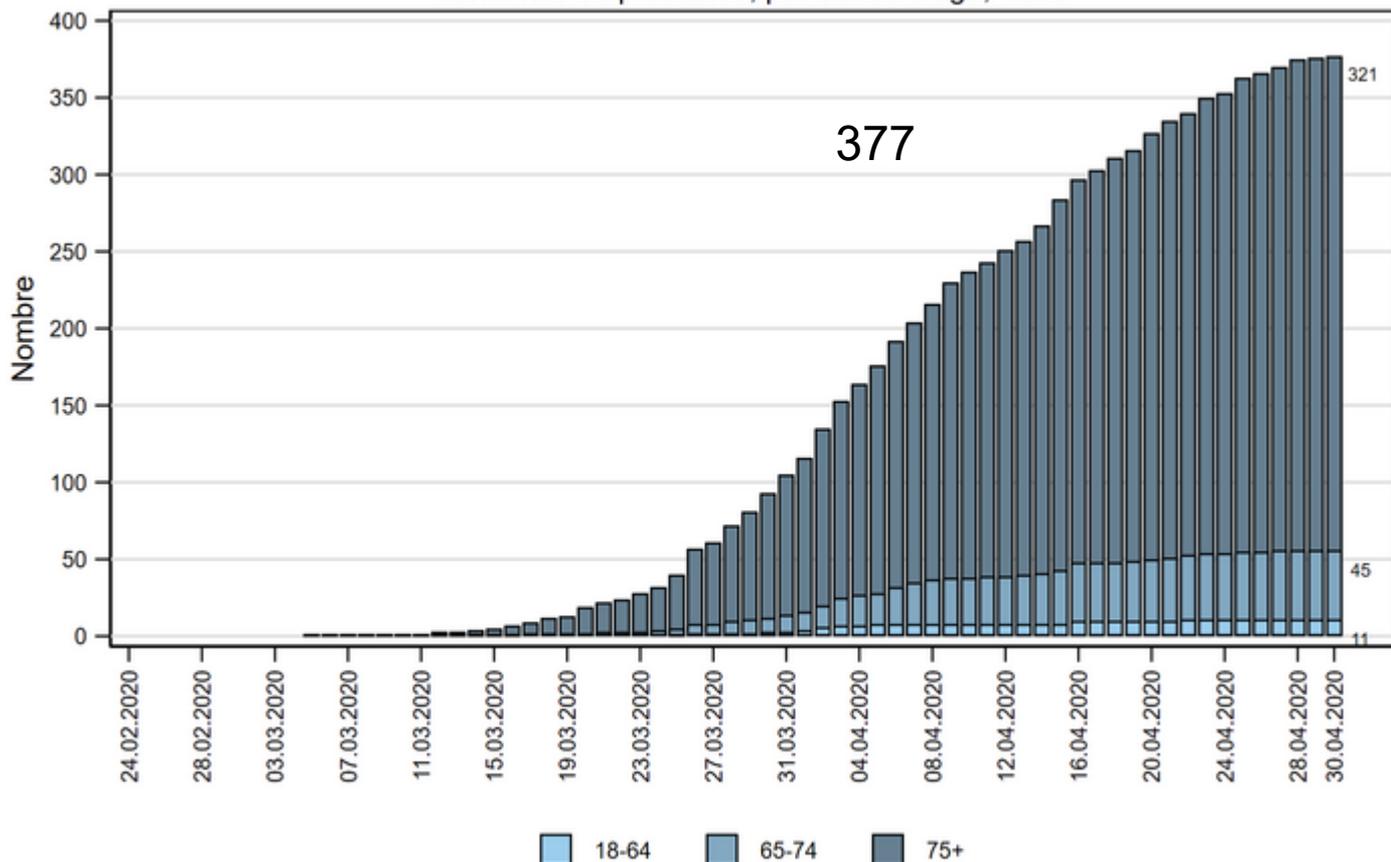


COVID-19, nombre de patients hospitalisés, par classe d'âge, Vaud

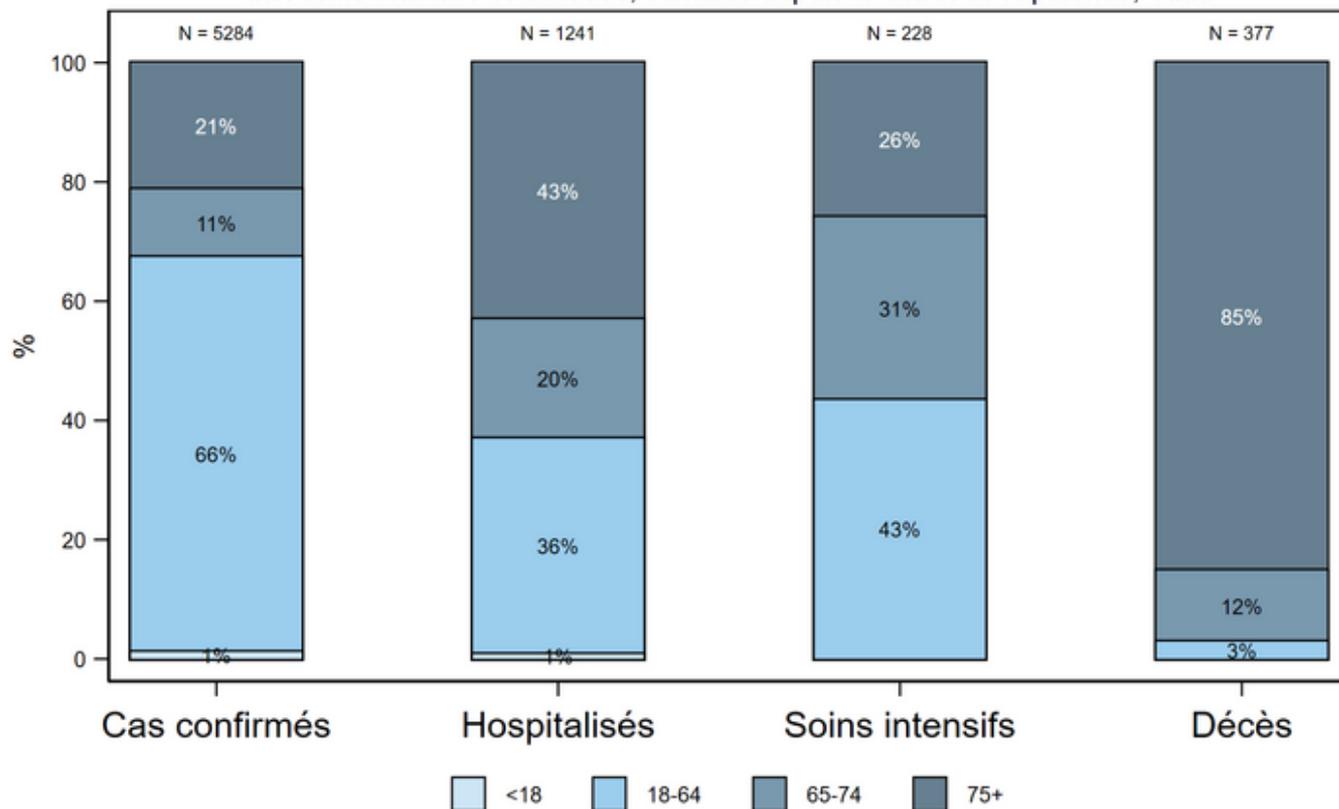


Système d'information COVID, Direction Générale de la Santé, Vaud

COVID-19, nombre cumulé de décès déclarés parmi les cas confirmés ou probables, par classe d'âge, Vaud



COVID-19, proportion par classe d'âge des cas confirmés en laboratoire, hospitalisés, aux soins intensifs et décédés, cumulés depuis le début de l'épidémie, Vaud



Points d'attention

- Poursuite des dépistages à but épidémiologique
- Reprise des enquêtes d'entourage
- Maintien d'une réserve dans les domaines hospitaliers et communautaires
- Surveillance de l'évolution de l'épidémie



Denis Froidevaux

Chef de l'Etat-Major Cantonal de Conduite
(EMCC)

Moyens engagés

- 644 policiers vaudois 24h / 24h
- 773 personnes de la Protection civile
- 110 personnes de la Direction générale de la mobilité et des routes (DGMR)
- 14 personnes de l'Établissement d'assurance contre l'incendie et les éléments naturels du Canton de Vaud (ECA)
- 220 personnes de la Direction générale du numérique et des systèmes d'information (DGNSI)
- 84 soldats sanitaires

Dénonciations / Amendes d'ordre

Total depuis le début de la crise pour le canton de Vaud :

(Police cantonale vaudoise et polices communales comprises)

- 4547 amendes d'ordre
- 633 dénonciations au ministère public
- 294 infractions au règlement générale de police

Respect des restrictions et points d'attention

1. **Mesures de distanciation sociale et d'interdiction d'attroupements toujours en vigueur.**
2. Les contrôles du stationnement et radars ont repris progressivement.
3. Dès lundi 4 mai, les polices vaudoises ouvrent partiellement l'accueil au public. Cependant, dans le but de minimiser les risques de transmission du COVID-19, nous invitons les personnes à déposer une e-plainte pour les délits suivants :
 - Vol simple, contre inconnu et sans signalement de l'auteur
 - Dommages à la propriété sur un objet ou un véhicule

<https://www.portail-particuliers.vd.ch/prestations/prestations/particuliers/depot-de-plainte-penale/prestation.html>

Pour les autres informations : <https://polvd.info/2ScvwNh>

Contrôle dans les commerces se poursuit

- La task-force «Police du commerce» constituée de 20 entités partenaires dans le canton sous la coordination de la Police cantonale du commerce compte une quarantaine de personnes qui ont effectué 2'179 contrôles. Ces derniers ont procédé en majorité à des rappels à l'ordre, des avertissements et des conseils ainsi qu'à 14 dénonciations au Ministère public.

Matériel de protection pour les entreprises

Rappel :

- Dans le cas où les entreprises vaudoises ne parviennent pas à effectuer une commande auprès de la grande distribution et/ou de leurs organisations faïtières pour l'acquisition en matériel de protection individuelle (EPI), elles peuvent procéder à l'acquisition du matériel nécessaire auprès de l'EMCC moyennant certaines conditions.
- Pour ce faire, un formulaire à remplir de manière complète est en ligne sur le site : <https://www.vd.ch/index.php?id=2016787>

Plan de protection pour l'administration cantonale et celles communales ainsi que les entités parapubliques

Rappel :

- Au vu de la reprise de l'activité au sein de l'administration cantonale vaudoise, des administrations communales et des entités parapubliques, l'EMCC a mis en œuvre un concept général de distribution d'équipements de protection individuelle (masques, solutions hydro-alcooliques et protections plexiglas).
- Possibilité de passer commande auprès de la Direction des achats et de la logistique (DAL).

Une distribution d'environ 400'000 masques a déjà été effectuée

Informations et mise à jour

Les plates-formes d'information web et téléphoniques de l'Etat de Vaud, à l'adresse www.vd.ch/coronavirus, donneront au fur et à mesure tous les détails organisationnels. Les FAQ sont mises à jour régulièrement avec les dernières modifications valables dès le 27 avril. Puis, elles le seront également avec les adaptations au 11 mai et 8 juin.

Hotlines et informations sur le Covid-19

- [Site internet officiel : www.vd.ch/coronavirus](http://www.vd.ch/coronavirus)
- Appelez la hotline pour obtenir des conseils personnalisés ou un appui psychologique :

1) ORIENTATION SANTE : 0800 316 800

Tous les jours de 8h00 à 20h00

2) AUTRES QUESTIONS : 021 338 08 08

Du lundi au vendredi de 8h00 à 18h00

- Pour les autres problèmes de santé, n'attendez pas qu'ils s'aggravent: contactez comme d'habitude d'abord votre médecin traitant, en son absence, la Centrale des médecins 0848 133 133

N'appellez les numéros d'urgence (112/117/118/144) qu'en cas d'urgence réelle

Nouveau coronavirus

**VOICI COMMENT
NOUS PROTÉGER:** ✓

STOP CORONA

Actualisé au 29.3.2020

Le Conseil fédéral et la Suisse ont besoin de vous.

**RESTEZ À LA MAISON.
SAUVEZ DES VIES.**



Exceptions :

- Vous devez vous rendre au travail car le télétravail est impossible.
Les employeurs sont tenus de protéger leurs collaborateurs.
 - Vous devez acheter des aliments.
- Vous devez vous rendre chez le médecin, à la pharmacie ou à la droguerie.
 - Vous devez aider d'autres personnes.

www.ofsp-coronavirus.ch

A-004417